

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS



Date de convocation : Le 18 juin 2018	
Nombre de délégués :	
En service	: 35
Présents	: 18
Votants	: 19
N°03-CS160718	
Objet : Création poste technicien Principal de 2^{ème} classe	
Avis : favorable à l'unanimité	
Transmission en Préfecture le : 27/07/2018	
Publication / notification le : 30/07/2018	

L'an deux mille dix-huit,
Le lundi 16 juillet à dix-huit heures trente,
Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

Etaient présents :

Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Christèle DESSITE, Catherine LHERITIER et Valérie DEPLOBIN

Messieurs Didier MOELO (pouvoir de Mme Eliane GENUIT), Jacky RUET, Henri BURNHAM, Dimitri MULTEAU, François OURY, Lionel RANVAL, Laurent COUCHAUX, Gilles LEROUX, Jean Michel LENA, Pascal OFFRE, Bertrand LANOISELEE, Pascal CONZETT et Gérard SERER.

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Madame Christelle TOUZET et Messieurs Ludovic COGNARD et Valentin BAHE.

Etaient excusés : Messieurs Yannick SEVREE, Jean MATHIOT, Jean-Pierre MARIN.

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Didier MOELO

Création d'un poste de Technicien Principal de 2^{ème} classe

Vu la loi du 26 juillet 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 prescrivant que les emplois dans la collectivité sont créés par l'organe délibérant,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Considérant qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complets et non complets nécessaires au fonctionnement des services même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre les avancements de grade,

Considérant la réussite au concours de Technicien Principal de 2^{ème} classe de M. BAHE et son inscription sur liste d'aptitude,

Le Président propose à l'assemblée :

- ✓ la création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe, permanent à temps complet,
- ✓ la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2018 de la manière suivante :

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
Technique	Techniciens territoriaux	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	0	1

Le Conseil Syndical à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de créer un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet à/c du 01/09/2018,
- ✓ **Valide** la modification du tableau des emplois,
- ✓ **Valide** la rédaction d'un arrêté de détachement pour effectuer un stage dans le grade de technicien principal de 2^{ème} classe.

4, Rue du Bailli
41 190 HERBAULT

